

Décembre 2003

Québec, le 19 décembre 2003

Monsieur Michel Bellerose
Directeur général
Collège Bart
751, Côte d'Abraham
Québec (Québec) G1R 1A2

Objet : Suivi complémentaire de l'évaluation de la composante de la formation générale dans les programmes d'études offerts au Collège Bart

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 16 décembre dernier, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport complémentaire que vous lui avez transmis concernant le suivi apporté à l'évaluation de la composante de la formation générale. Dans sa lettre du 12 juillet 2002, la Commission mentionnait que le Collège avait répondu adéquatement à la première des deux recommandations de son rapport, relative à la cohérence de la formation. Elle demandait au Collège de lui transmettre un rapport complémentaire sur les actions réalisées concernant la deuxième recommandation ayant pour objet l'évaluation des apprentissages, particulièrement en Éducation physique. La Commission souhaitait également que le Collège apporte des correctifs aux plans de cours afin qu'ils soient conformes aux devis ministériels en vigueur.

Les plans de cours transmis à la Commission sont conformes aux devis ministériels en vigueur. En Éducation physique, la pondération des différentes activités d'évaluation a été révisée de façon à retirer les points attribués à la présence au cours et à donner plus de poids à l'évaluation terminale. Les modes et instruments d'évaluation de ce cours sont maintenant en mesure d'attester adéquatement de l'atteinte des objectifs et standards dans le respect du devis et de la PIEA du Collège.

Le Collège a informé la Commission d'autres actions réalisées à la suite de certaines de ses suggestions. Le rôle de la direction des études dans le processus d'approbation des plans de cours a été affirmé. Les moyens de mise en œuvre du projet éducatif relatifs à la

formation générale ont été modifiés de façon à prendre en compte l'ensemble de cette composante. Enfin, tel qu'il l'avait annoncé lors du premier suivi, le Collège a complété le profil du diplômé en *Techniques de bureautique*, option *Microédition et hypermédia*. Par ailleurs, le Collège pourrait poursuivre ses efforts en vue de raffermir la concordance entre les intentions éducatives de la formation générale complémentaire et le contenu, les activités d'apprentissage et les moyens d'évaluation du cours *Traitement de texte I*.

En conclusion, la Commission considère que le Collège a répondu adéquatement à l'ensemble des recommandations formulées dans son rapport. Elle reconnaît les efforts consentis par le Collège dans le cadre de l'évaluation de la formation générale. En conséquence, elle juge que la formation générale offerte au Collège Bart est maintenant de qualité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer